

Conseil municipal du 21 septembre 2015 à 20h30

Le quorum est atteint : 11 conseillers présents et Jérémy Sicre a donné pouvoir à Janine Lafon

Absent excusé : Sébastien Gallineau

Secrétaire de séance : Mme Lydie Nouyrit

Secrétaire auxiliaire : Mme Véronique Lapacherie

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 août 2014

- Au point n° 2 : remplacer « et sera retenu sur l'indemnité de compensation » par « elle sera retenue sur l'attribution de compensation »
 - Au point 3 : rajouter « le long de la D2 à la Devèze » à la suite de « pour la dissimulation des réseaux téléphoniques »
 - Au point 4 : rajouter « de l'ancien bâtiment » après « remplacement des menuiseries »
 - Dans la 1^{ère} info diverse : M. et Mme Noye au lieu de Noilles
- **vote à l'unanimité pour approuver le CR ainsi modifié.**

2. Convention pour l'utilisation du stade de Reyrevignes

L'utilisation du stade et des vestiaires de Livernon est suspendue pour cause de mauvais état. M. le Maire précise que le dossier pour leur réfection est déposé au Grand Figeac. En attendant, il convient de renouveler la convention avec Reyrevignes afin de pouvoir utiliser leur stade et leurs équipements. C'est une convention annuelle avec un loyer de 800€ payable en fin de saison donc en juin 2016.

→ **vote à l'unanimité pour autoriser le maire à signer la convention.**

3. Visite et jumelage avec la ville d'Avesnes-le-Comte

M. le Maire rappelle l'historique des échanges tous les 2 ans entre les sections PGCATM de Livernon et d'Avesnes le Comte et de la décision prise par les conseils municipaux de jumeler nos deux communes afin de perpétuer les relations tissées au fil du temps.

Il informe de la visite d'une délégation de 31 Avesnois les 17, 18 et 19 octobre 2015. Ils seront reçus chez les PGCATM ou les élus. Une réception officialisera le jumelage le dimanche 18 et un apéritif sera offert aux Livernonais par la commune. Des visites de sites sont prévues le lundi.

M. Méjecaze présente le serment du jumelage établi de concert avec Les Avesnois.

→ **vote à l'unanimité pour valider le serment du jumelage**

→ **vote à l'unanimité pour créer un jumelage entre les deux communes.**

4. Exonération de la taxe pour la SCI « le débat »

M. le Maire rappelle le courrier de M. Guichard lu en fin de séance du dernier conseil municipal dans les informations diverses. Ce dernier demande à être exonéré de la taxe foncière sur la maison des aînés.

Après avoir pris l'attache des services compétents, il s'avère que la loi stipule que la demande d'exonération doit être faite avant le début des travaux. Ceux-ci étant achevés, M. Guichard a été automatiquement fiscalisé pour la maison des aînés et on ne peut revenir en arrière.

→ **M. le Maire transmettra la réponse des services fiscaux à l'intéressé.**

5. Achat de composteurs pour le cimetière

M. Molles propose de mettre 2 composteurs au cimetière pour y déposer la terre, les fleurs fanées et les débris végétaux. Une poubelle sera mise à côté pour les pots et autres objets non décomposables. Il présente un devis de 110€.

→ **vote à l'unanimité pour autoriser l'achat des composteurs.**

6. Convention annuelle pour l'utilisation d'une salle par l'association « la Caussearde »

M. le Maire rappelle que la commune a décidé de ne pas donner de subvention à l'association « la Caussearde » mais, suite à sa demande, de mettre un local à sa disposition afin de stocker du matériel. Il s'agit donc de signer une convention pour l'occupation de l'ex salle de « Lot à domicile » au 1^{er} étage de l'ancienne mairie.

Après débat, trop de questions sont sans réponses : loyer ? Accueil de public ou non ? Quelles normes de sécurité par rapport au stockage de matériaux ?

L'association sera contactée pour plus d'infos. La convention rédigée ensuite sera soumise au prochain conseil municipal. → **La décision est reportée.**

7. PLU : prescription de la révision du POS et transformation en PLU

M. le Maire informe que les services nous demandent de modifier la délibération du 17/09/2012 concernant la prescription de la révision du POS et de sa transformation en PLU. L'article 2 relatif aux objectifs n'est pas assez précis et doit être réécrit.

La commission PLU devant se réunir prochainement, elle travaillera donc sur l'article 2 afin de répondre aux exigences. → **La délibération sera prise au prochain conseil municipal.**

8. Informations diverses

- M. Serrau fait part des **conclusions du test à la fumée** dans le bourg suite aux derniers orages qui ont fait apparaître de grandes quantités d'eau dans le réseau assainissement. Excepté quelques particuliers mal raccordés, l'essentiel de l'eau provient de la rue de l'église dont le pluvial est branché par erreur au réseau assainissement. → **Des travaux devront donc être entrepris** de préférence lors de la dissimulation des réseaux. Ils seront à prévoir sur le budget communal et non sur celui de l'assainissement.
- M. Serrau informe aussi d'un **contrôle du réseau assainissement** par la police des eaux. → **tout est OK.**
- M. Réveillac fait part d'un site de vente aux enchères entre collectivités locales. Il y a trouvé des illuminations de rues pour les fêtes cédées à bas prix par la municipalité d'Ensisheim. → **contact sera pris rapidement.**
- M. le Maire lit un **courrier du nouveau sous préfet**, M. Léon, qui fait part de son désir de visiter la commune. → **une réponse positive lui sera envoyée.**
- M. le Maire informe du **début très prochain des travaux d'élagage et de goudronnage.**
- Mme Fouilhac fait le **compte-rendu de la réunion concernant les aînés de la commune.** Toutes les personnes de 75 ans et plus seront conviées à un après midi récréatif avec animation et goûter le samedi 12 décembre. Les invitations sont prêtes mais la troupe de théâtre d'Anglars prévue initialement ne peut pas venir ce jour-là. → **Il faut trouver une animation.**
- Mme Fouilhac nous informe de sa présence à la **réunion sur la restructuration de la poste** avec Mmes Lafon et Pauly, mais n'ayant pu rester, elles ne savent pas les décisions finales. → **se renseigner.**
- Mme Fouilhac évoque le **gaspillage des essuie-mains en papier à l'école.** 3 énormes cartons en 3 semaines. → **pas de solutions immédiates trouvées.**
- Mme Nouyrit fait le compte rendu de la **réunion de la commission enfance jeunesse du Grand Figeac. On s'achemine vers une prise de compétence pour pérenniser toutes les structures existantes** œuvrant sur les 3 classes d'âge : 0-6 ans (crèches, RAM, jardin d'enfants) 6-14 ans (ALSH, Contrat Enfance Jeunesse, temps d'activités périscolaires) 14-18 ans (accueil jeunes et espaces jeunes). Mr Bérard, président de la commission, fera le tour des élus des différents secteurs afin de présenter le projet.
- M. Molles informe que **les comptes-rendus des réunions au sujet de l'implantation de médecins** sur notre territoire sont à **consulter en mairie.**
- M. Molles fait part d'un **devis en cours pour l'achat de panneaux et miroir de rue** : montant actuel 900€.
- **La prochaine réunion du conseil est fixée au lundi 26 octobre 2015.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit